

INFORMATIONS PRATIQUES

Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention ?

Le dossier de demande de subvention est un formulaire destiné **aux associations, structures culturelles** désireuses d'obtenir une subvention auprès de la ville d'Aubervilliers. Il concerne les demandes de financement pour le fonctionnement de la structure dès lors qu'il y a un intérêt local.

Le dossier comporte 7 fiches.

☞ **Fiche n° 1 : Renseignement sur le demandeur (pages 1, 2 et 3)**

Cette fiche permettra de connaître au mieux l'association ou la structure afin d'identifier les interlocuteurs.

Vous présenterez les éléments d'identification de l'association ou de la structure, ses activités habituelles ainsi que des renseignements d'ordre administratif et juridique.

Vous préciserez également en page 1 le montant sollicité ainsi que le pourcentage du budget global.

☞ **Fiche n° 2 : Eléments financiers (pages 4 et 5)**

Cette fiche permet d'avoir une vision d'ensemble à la fois sur la gestion comptable et sur les différentes aides directes ou indirectes que l'association ou la structure a perçu sur l'année **2018**.

☞ **Fiche n° 3 : Activités 2018, projet 2019 (pages 6, 7)**

Cette fiche permettra de mieux orienter votre demande de subventions en synthétisant vos activités sur l'année **2018** et en nous présentant les différents projets que l'association ou la structure envisage de réaliser sur l'année **2019**.

☞ **Fiche n° 4 : Détails des projets spécifiques (page 8)**

Cette fiche sert à décrire l'action(s) projetée(s) pour laquelle (ou lesquelles) vous demandez une subvention. Elle est très importante tant pour l'administration dont vous demandez l'aide que pour la réussite même de l'action que vous projetez, puisqu'elle doit vous permettre de souligner sa cohérence.

☞ **Fiche n° 5 : Attestation sur l'honneur (page 9)**

Cette fiche permet au représentant légal de la collectivité, ou à son mandataire, de signer la demande de subvention.

☞ **Fiche n° 6 : Pièces à joindre à votre dossier (page 10)**

Les pièces jointes au dossier sont indispensables afin de pouvoir traiter votre demande de subvention.

☞ **Fiche n° 7 : Matrice budgétaire (en annexe à télécharger)**

Cette fiche retrace le budget réalisé de l'année N-1, le budget prévisionnel d'exécution de l'année N ainsi que le budget prévisionnel de l'année N+1 des actions projetées en présentant **un budget équilibré en charges et en produits** et en détaillant les postes de dépenses et recettes (précisez les subventions sollicitées auprès d'autres partenaires publics ou privés).

Votre demande ne sera prise en compte que si votre dossier est complet.